

- Commune de BRISON

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 06 Avril 2018.

Compte rendu sommaire

Affiché en exécution de l'article L121-17 du Code des Communes

Réuni sous la présidence du Maire Didier LAYAT, le conseil avec 9 membres présents a abordé les points suivants :

1 – Approbation compte de gestion, compte administratif 2017 et affectation du résultat, budget principal :

Après examen, le conseil approuve à l'unanimité le compte administratif, le compte de gestion et l'affectation du résultat de l'année 2017 :

Résultat de clôture, budget principal :

Fonctionnement :

Dépenses : 361 277,60 €

Recettes : 431 197,93 € + report de 574 578,89 €

Soit un excédent de 644 499,22 €

Investissement :

Dépenses : 46 598,49 € + report de 6 426,88 €

Recettes : 63 082,30 €

Soit un excédent de 10 056,93 €

Le résultat d'ensemble excédentaire, à la clôture est de 654 556,15 €

2- Vote des taux d'imposition 2018.

Le conseil municipal, à l'unanimité décide des taux d'imposition pour l'année 2018 :

- Taxe d'habitation 14,00
- Taxe foncière (bâti) 13,50
- Taxe foncière (non bâti) 110,96

3 – Subventions communales 2018 :

Le conseil à l'unanimité vote les subventions 2018 aux différentes associations communales.

4 – Vote du budget 2018 :

Le conseil approuve à l'unanimité, par chapitre, le budget principal 2018, établi comme suit :

Fonctionnement : équilibré recettes/dépenses à 1 060 000 €

Investissement : équilibré recettes/dépenses à 256 000 €

5 – Programme d'action 2018, forêts communales :

Le conseil municipal à l'unanimité approuve les différents travaux à effectuer dans les forêts communales à savoir : travaux sylvicoles, travaux de maintenance et travaux d'infrastructure pour un montant de 4 318 € HT

Divers :

- Le permis de construire du futur restaurant scolaire va être déposé sous peu.
- Mr LONG, gérant du gîte la Fruitière à Solaison cesse son activité au 15 octobre 2018.
- L'appartement de type T3 au presbytère a été loué au 1^{er} avril et le T4 sera libre d'occupants fin juin.
- Une coupe de menus bois a été effectuée près de l'Agorespace afin de permettre la réparation d'une buse du ruisseau de Pierre Lente ; frais à la charge du Département.
- Les travaux d'assainissement entre Le Mont-Saxonnex et Brison se poursuivent selon le planning prévu. Arrêt des travaux au 30 septembre pour permettre au Conseil Départemental d'effectuer des travaux de déroctage sur la RD186 à l'entrée de Brison sur la Cave.
- Il est prévu de purger les regards près de l'Agorespace.

Le secrétaire de séance,
B. TOCHON-FERDOLLET



M. le Maire,
D. LAYAT

